

# LIOULT DE CHÈNEDOLLÉ.

**ARMES :** *D'azur, au lion d'argent, armé et lampassé de gucules. — L'Écu timbré d'un casque orné de ses lambrequins.*



a maison LIOULT ou LYOULT, originaire du pays de Vire, est d'ancienne noblesse de robe; ses membres ont porté à diverses époques les surnoms terriens de plusieurs seigneuries importantes qu'ils possédaient, tels que : de la Durandière, de la Giraudière, de Saint-Martindon, de Sourdeval, de Chênédollé, etc. Ce dernier a prévalu et

est resté dans la famille.

Nos recherches ne nous ont point appris à quel moment cette maison fut investie la première fois de charges de magistrature, ni même à quelle époque précise il faut faire remonter sa noblesse; seulement des actes authentiques nous ont révélé une longue possession d'état, ainsi que des alliances de nature à caractériser nettement sa condition.

Le 22 mai 1650, au contrat de mariage de noble homme Jean DU DÉSEPT avec noble demoiselle Anne JOUENNE DE LA BASSETIÈRE, acte reçu par Bertrand Eudes et Arthur Houël, tabellions royaux à Vire, nous voyons figurer comme témoins : Jean LYOULT DE LAUNEY et Guillaume LYOULT DE LA DURANDIÈRE, Conseillers du Roi et Jean DE BANVILLE, aussi Conseiller du Roi, Patron de Breteville, Lieutenant général au siège de Vire et Maître des requêtes de Monsieur le Duc d'Orléans (parents et amis du futur).

En 1680, noble Michel LYOULT DES MOULINS a épousé noble demoiselle Julienne DES MONTS, fille de Gilles-Paul des Monts, Écuyer, seigneur et Patron de Pierrepont.

Guillaume LYOULT DE LA DURANDIÈRE (oncle du précédent) est mort en 1682. De son mariage avec noble demoiselle Catherine ASSELIN, naquirent trois enfants :

1° Pierre, qui suit ;

2° Anne LYOULT, mariée le 19 août 1683 à François LE ROUSSEL DE LA NANTERIE, fils de Gilles Le Roussel, seigneur de la Nanterie, et de noble dame Catherine RUAULT ;

3° Guillaume LIOULT DE LA DURANDIÈRE, mort le 12 février 1746, à l'âge de 73 ans, étant le Doyen des Conseillers du Roi du bailliage de Vire, fut enterré dans le chœur de l'église Notre-Dame de cette ville. C'est le dernier qui ait porté le nom de la Durandière.

Pierre LIOULT DE LA GIRAUDIÈRE, Conseiller du roi et Président en l'élection de Vire, a épousé par contrat du 23 septembre 1686 demoiselle Jeanne DE THOURY, fille de Louis de Thoury, Écuyer, seigneur de la Corderie. De cette alliance est né un fils :

Tanneguy-Pierre LIOULT DE LA GIRAUDIÈRE, qui succéda à son père dans l'exercice de sa charge ; il épousa le 26 avril 1719 noble demoiselle Marie-Claude DU LAURENT, fille de Julien du Laurent de la Rousselinère, dont il n'eut que des filles, entre autres :

Jeanne-Marie LIOULT, mariée en 1740 à noble Guillaume-Charles BROCARD, Écuyer, seigneur de Clermont, Conseiller du Roi, Lieutenant particulier au bailliage de Vire, Maire, Lieutenant général de police, etc.

---

Jean-Antoine LIOULT DE SOURDEVAL, seigneur et Patron de Saint-Martindon, fils de Guillaume Lioult de la Durandière, mort en 1746 et rapporté plus haut, naquit dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il épousa demoiselle Louise LE FRANC DE BOIS-LE-FRANC, fille de Michel Lefranc, seigneur de Bois-le-Franc, Conseiller du Roi au bailliage de Vire. De cette union sont issus trois enfants :

1° Charles, qui suit ;

2° Anne LIOULT, mariée à messire Charles-François DE MORANT, Chevalier, Capitaine au régiment des Dragons de la Reine ;

3° Louise-Élisabeth LIOULT, épouse de messire Jacques DES ROTOURS.

Charles LIOULT, Écuyer, seigneur et patron de Saint-Martindon, d'Avaucour, de Beaumanoir, de Mesnil-Thévard, de Chênedollé, etc., Conseiller du Roi et son Correcteur en la Cour des comptes, aides et finances de Normandie, a épousé en 1766 noble demoiselle Suzanne-Julienne-Marie-Charlotte DES LANDES, qui lui a apporté en mariage le fief de Chênedollé. De ce mariage est né le fils qui suit :

Charles-Julien LIOULT DE CHÊNEDELLÉ (1), auteur du *Génie de l'homme* ; des

---

(1) M. de Sainte-Beuve a publié dans la *Revue des Deux-Mondes* (livraison du 1<sup>er</sup> juin 1849) une étude sur M. DE CHÊNEDELLÉ ; nous en extrayons quelques lignes, qui sont un hommage éclatant rendu aux sentiments du poète et à ceux de sa famille.

\* Les événements de juillet 1830 avaient été une douleur pour ce cœur ami du passé. Il avait

*Études poétiques*, etc., une des plus grandes illustrations littéraires du Bocage normand, est né le 4 novembre 1769. Le nom de CHÈNEDOLLÉ, porté dès sa jeunesse par ce poète, selon l'usage de l'époque et pour se distinguer de son père, appelé M. DE SAINT-MARTINDON, a été immortalisé par ses beaux vers que madame de Staël se plaisait à proclamer « *hauts comme les cèdres du Liban.* » Il est le seul porté aujourd'hui par ses descendants. Quelques années après son retour de l'émigration, et déjà bien connu dans le monde des lettres par la publication du *Génie de l'homme*, par sa collaboration au *Spectateur du Nord*, et ses relations avec Chateaubriand, Rivarol, madame de Staël, Klopstock, Fontanes, Benjamin Constant, etc., il épousa le 4 juin 1810 mademoiselle Aimée-Françoise-Antoinette DE BANVILLE, issue d'une des plus anciennes familles de Normandie. Il est mort le 2 décembre 1833, laissant de son mariage les cinq enfants ci-après :

- 1° Charles-Marie, qui suit ;
- 2° Marie-Corinne LIOULT DE CHÈNEDOLLÉ, non mariée ;
- 3° Zénaïde-Victoire LIOULT DE CHÈNEDOLLÉ, idem ;
- 4° Aurélie-Henriette LIOULT DE CHÈNEDOLLÉ, mariée le 1<sup>er</sup> avril 1845 à M. Raoul LE PELLETIER D'ANGOVILLE ;
- 5° Léon-Étienne LIOULT DE CHÈNEDOLLÉ, Inspecteur des forêts, célibataire.

Charles-Marie LIOULT DE CHÈNEDOLLÉ, Chef actuel de la famille, est né le 4 août 1811; il n'est pas marié.

---

demandé bien peu à la Restauration ; il la regretta beaucoup. Quand Charles X, dans son voyage de Paris à Cherbourg, passa à Vassy, CHÈNEDOLLÉ fut présent sur son passage ; mais laissons parler un historien :

« Le second Stuart, traversant l'île de Wight après la perte d'une couronne et à la veille du supplice, une jeune fille lui vint offrir une fleur. Ce genre de consolation ne manqua pas au frère de Louis XVI ; au val de Vire, des femmes, des vieillards, des enfants, sortis de la maison de CHÈNEDOLLÉ, accoururent sur le chemin, tenant des branches de lis qu'ils donnaient aux fugitifs. Famille d'un poète saluant celle d'un Roi sur la route de l'exil ! » (Louis Blanc, *Histoire de dix ans*, tome I.) Ainsi que je l'ai assez remarqué, Chênédollé, dans le cours de sa vie, en venant trop tard et le lendemain, manqua souvent l'occasion ; qu'on n'aille pas dire que cette fois il la manqua encore : noble poète, il l'avait trouvée ! »

---